

CCN métropolitaine des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes : SDLM - IDCC 1404

En vigueur à compter du 01/01/2024

1) Couverture obligatoire du salarié seul

■ BASE OBLIGATOIRE* – Ensemble du personnel

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général		Régime Alsace-Moselle	
	Salarié		Salarié	
Base conventionnelle	36,47 €		25,53 €	
Base + Option 1	39,31 €		27,52 €	
Base + Option 2	42,20 €		29,54 €	

* Au choix de l'entreprise

■ GARANTIES FACULTATIVES au choix du salarié

Extension facultative ayants droit (à l'initiative du salarié)

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général		Régime Alsace-Moselle	
	Conjoint	Enfant ⁽¹⁾	Conjoint	Enfant ⁽¹⁾
Extension ayants droit sur base conventionnelle	56,62 €	32,24 €	39,63 €	22,57 €
Extension ayants droit sur Base + Option 1	60,72 €	32,75 €	42,50 €	22,92 €
Extension ayants droit sur Base + Option 2	64,90 €	33,24 €	45,43 €	23,28 €

⁽¹⁾ Cotisation par enfant, gratuite à partir du 3^e enfant

Surcomplémentaire facultative (à l'initiative du salarié)

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général		Régime Alsace-Moselle	
	Cotisation supplémentaire salarié			
En complément de la base conventionnelle				
Option 1 facultative	+ 3,04 €		+ 2,13 €	
Option 2 facultative	+ 6,13 €		+ 4,30 €	
En complément de la Base + Option 1 obligatoire				
Pour atteindre le niveau [Base + Option 2] facultatif	+ 3,29 €		+ 2,31 €	

2) Couverture obligatoire du salarié et de ses ayants droit Tarif salarié/conjoint/enfant

■ BASE OBLIGATOIRE* – Ensemble du personnel

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général			Régime Alsace-Moselle		
	Salarié	Conjoint	Enfant ⁽¹⁾	Salarié	Conjoint	Enfant ⁽¹⁾
Base conventionnelle	36,47 €	47,86 €	29,85 €	25,53 €	33,51 €	20,90 €
Base + Option 1	39,31 €	51,41 €	30,29 €	27,52 €	35,99 €	21,21 €
Base + Option 2	42,20 €	55,03 €	30,72 €	29,54 €	38,52 €	21,51 €

* Au choix de l'entreprise

⁽¹⁾ Cotisation par enfant, gratuite à partir du 3^e enfant

■ GARANTIES FACULTATIVES au choix du salarié

En complément de la base conventionnelle obligatoire

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général			Régime Alsace-Moselle		
	Salarié	Conjoint	Enfant ⁽¹⁾	Salarié	Conjoint	Enfant ⁽¹⁾
Cotisations supplémentaires salarié et ayants droit						
Option 1 facultative	+ 3,04 €	+ 4,10 €	+ 0,51 €	+ 2,13 €	+ 2,87 €	+ 0,35 €
Option 2 facultative	+ 6,13 €	+ 8,28 €	+ 1,00 €	+ 4,30 €	+ 5,80 €	+ 0,71 €

En complément de la Base + Option 1 obligatoire

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général			Régime Alsace-Moselle		
	Salarié	Conjoint	Enfant ⁽¹⁾	Salarié	Conjoint	Enfant ⁽¹⁾
Cotisations supplémentaires salarié et ayants droit						
Pour atteindre le niveau [Base + Option 2] facultatif	+ 3,29 €	+ 4,73 €	+ 0,56 €	+ 2,31 €	+ 3,32 €	+ 0,40 €

⁽¹⁾ Cotisation par enfant, gratuite à partir du 3^e enfant

3) Couverture obligatoire du salarié et de ses ayants droit Tarif unique Famille

■ BASE OBLIGATOIRE* – Ensemble du personnel

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général	Régime Alsace-Moselle
	Famille	
Base conventionnelle	94,28 €	66,00 €
Base + Option 1	99,62 €	69,74 €
Base + Option 2	105,02 €	73,51 €

* Au choix de l'entreprise

■ GARANTIES FACULTATIVES au choix du salarié

En complément de la base conventionnelle obligatoire

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général	Régime Alsace-Moselle
	Famille	
Cotisations supplémentaires Famille		
Option 1 facultative	+ 5,50 €	+ 3,85 €
Option 2 facultative	+ 11,06 €	+ 7,74 €

En complément de la Base + Option 1 obligatoire

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général	Régime Alsace-Moselle
	Famille	
Cotisations supplémentaires Famille		
Pour atteindre le niveau [Base + Option 2] facultatif	+ 5,72 €	+ 4,00 €

4) Couverture obligatoire du salarié et de ses ayants droit Tarif Famille à charge au sens du contrat

(À la suite de l'avenant n° 7, ce mode de cotisation est supprimé à compter du 1^{er} janvier 2024)

■ BASE OBLIGATOIRE* – Ensemble du personnel

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général	Régime Alsace-Moselle
	Famille à charge au sens du contrat obligatoire	
Base conventionnelle	82,32 €	57,63 €
Base + Option 1	86,71 €	60,70 €
Base + Option 2	91,18 €	63,83 €

* Au choix de l'entreprise

■ GARANTIES FACULTATIVES au choix du salarié

Conjoint non à charge au sens du contrat

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général	Régime Alsace-Moselle
	Conjoint non à charge au sens du contrat	
Base conventionnelle	56,62 €	39,63 €
Base + Option 1	60,72 €	42,50 €
Base + Option 2	64,90 €	45,43 €

■ GARANTIES FACULTATIVES au choix du salarié

En complément de la base conventionnelle obligatoire

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général	Régime Alsace-Moselle
	Famille à charge au sens du contrat	
Cotisations supplémentaires		
Option 1 facultative	+ 4,52 €	+ 3,17 €
Option 2 facultative	+ 9,12 €	+ 6,38 €

En complément de la Base + Option 1 obligatoire

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général	Régime Alsace-Moselle
	Famille à charge au sens du contrat	
Cotisations supplémentaires		
Pour atteindre le niveau [base + Option 2] facultatif	+ 4,73 €	+ 3,31 €

5) Couverture obligatoire du salarié et de ses ayants droit Tarif Isolé/Famille

(À la suite de l'avenant n° 7, nouveau mode de cotisation à compter du 1^{er} janvier 2024)

■ BASE OBLIGATOIRE* – Ensemble du personnel

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général		Régime Alsace-Moselle	
	Isolé	Famille	Isolé	Famille
Base conventionnelle	36,47 €	102,12 €	25,53 €	71,49 €
Base + Option 1	39,31 €	107,90 €	27,52 €	75,54 €
Base + Option 2	42,20 €	113,75 €	29,54 €	79,62 €

* Au choix de l'entreprise

■ GARANTIES FACULTATIVES au choix du salarié

En complément de la base conventionnelle obligatoire

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général		Régime Alsace-Moselle	
	Isolé	Famille	Isolé	Famille
Cotisations supplémentaires Isolé/Famille				
Option 1 facultative	+ 3,04 €	+ 5,96 €	+ 2,13 €	+ 4,17 €
Option 2 facultative	+ 6,13 €	+ 11,98 €	+ 4,30 €	+ 8,38 €

En complément de la Base + Option 1 obligatoire

COTISATIONS MENSUELLES En euros	Régime général		Régime Alsace-Moselle	
	Isolé	Famille	Isolé	Famille
Cotisations supplémentaires Isolé/Famille				
Pour atteindre le niveau [Base + Option 2] facultatif	+ 3,29 €	+ 6,20 €	+ 2,31 €	+ 4,33 €